

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Villeparisis,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'élection du Maire et de ses adjoints, intervenue au cours de la séance du Conseil Municipal du 3 Juillet 2020,

Vu la délibération n° 2022-01/02-01 du conseil municipal du 15 Février 2022 portant délégation de certaines attributions du conseil municipal au Maire ;

Vu la délibération du n°2023-49/05-08 du 15 mai 2023 ayant pour objet « Désaffectation, déclassement et cession des parcelles A 199P et A 200P sises rue de l'Industrie à 77270 Villeparisis ».

Considérant la nécessité de procéder à la signature de la vente des parcelles A 281 (aussi dénommée A 199P) et A 284 (aussi dénommée A 200P) sises Rue de l'Industrie à 77270 Villeparisis,

Considérant que la signature de la vente est fixée le 5 mars 2024 l'Office notarial de Maitres Gougéard & Lavergne, sis 8-10 rue de Ruzé à 77270 Villeparisis,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un suppléant pour remplacer Monsieur le Maire durant son absence **le 5 mars 2024,**

ARRETE

Article 1^{er}

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° 24_08945 en date du 16 février 2024.

Article 2

Sous ma responsabilité, Madame GROSSI Laurence, Adjointe au maire chargée de l'urbanisme et des actions sociales reçoit délégation de signature pour signer la vente des parcelles A 281 (aussi dénommée A 199P) et A 284 (aussi dénommée A 200P) sises Rue de l'Industrie à 77270 Villeparisis, qui s'effectuera le 5 mars 2024 à l'Office notarial de Maitres Gougéard & Lavergne, sis 8-10 rue de Ruzé à Villeparisis.

ARTICLE 3

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application des dispositions du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux et notifié à Madame Laurence Grossi.

Fait à Villeparisis, le 29 février 2024

Le Maire
Frédéric BOUCHE



Hôtel de ville

32 rue de Ruzé / CS 50105 / 77273 Villeparisis cedex
tél : 01 64 .67.52.00 / fax : 01 64 27.80.65 / www.villeparisis.fr
maire@mairie-villeparisis.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20240229-24_08972-AR
Date de télétransmission : 29/02/2024
Date de réception préfecture : 29/02/2024